Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 538 | 9 avril 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Une mission d'évaluation à Eau Claire, après les décès liés à la rage

Trois médecins et deux vétérinaires se sont rendus dans le secteur d'où provenaient les trois personnes décédées de la rage entre le 17 février et le 1er mars. Ils n'ont retrouvé ni personnes ni animaux symptomatiques. Des doses supplémentaires de vaccin ont été livrés au centre antirabique de l'hôpital de Cayenne. Un arrêté préfectoral interdit l'accès à Eau Claire.

« En raison de la circulation du virus de la rage dans la zone », l'accès au secteur d'Eau Claire, sur le territoire de Maripasoula, a été interdit par arrêté préfectoral en fin de semaine dernière, ont annoncé la préfecture de Guyane et l'Agence Régionale de Santé dans un communiqué commun. Toutes les personnes présentes dans le secteur ont été invitées « à quitter les lieux dans les meilleurs délais ».

Avant cela, une mission a été menée dans le secteur où, entre le 17 février et le 1er mars, trois orpailleurs clandestins sont décédés de la rage – de façon confirmée pour l'un d'eux, vraisemblablement pour les deux autres. Le Dr Francky Mubenga, médecin de veille et sécurité sanitaire à l'ARS, Benoît de Thoisy, vétérinaire à l'Institut Pasteur de Guyane et spécialiste de la rage, Xavier Beaudrimont, vétérinaire au service alimentation de la Direction générale des territoires et de la mer, le Dr Maylis Douine, médecin au Centre Hospitalier de Cayenne et bonne connaisseuse des problèmes de santé des garimpeiros, ainsi que le Pr Loïc Epelboin, de l'unité

des maladies infectieuses et tropicales (Umit), se sont rendus sur place mardi dernier. L'objectif était de réaliser une analyse de risque en santé animale et en santé humaine, en repérant d'éventuelles personnes symptomatiques, les animaux domestiques malades ou non, et en interrogeant les personnes vivant sur place à partir d'un questionnaire préparé par Santé publique France et ses partenaires.

Des morsures fréquentes

Les *garimpeiros* avaient été informés de cette mission par des médiateurs, via des groupes WhatsApp et des pages Facebook communs. Une petite centaine ont été vus sur les 200 à 250 qui vivraient sur place. La mission était sécurisée par les Forces armées en Guyane.

Cette mission a permis d'informer les personnes sur les conduites à tenir. En répondant au questionnaire, la plupart ont indiqué avoir été mordus ces derniers mois par des chauves-souris, mais ni plus ni moins que par le passé. En revanche, elles n'ont pas déclaré de morsure de chien. Dans le cadre de l'étude Orpal 3 menée l'an dernier (***projet Malakit – Curema***) des garimpeiros avaient déjà été interrogés sur ces sujets : 60 % déclaraient posséder un chien et 57 % disaient avoir été mordus par une chauve-souris dans l'année précédant l'étude. La quasi-totalité (96,9 %) rapportaient avoir été en contact avec des chauves-souris sur le dernier site d'extraction où ils s'étaient rendus.

Davantage de vaccins au CHC

Durant la mission, les personnes interrogées ont confirmé la possibilité d'un quatrième décès lié à la rage, mais pas davantage, d'une personne inhumée en forêt. Aucune personne ni animal symptomatique n'a été repéré. Aucun garimpeiro ne présentait un état de santé nécessitant une évacuation sanitaire. En revanche, nombre d'entre eux présentaient des problèmes cutanés.

La prophylaxie post-exposition consistant en plusieurs injections intramusculaires de vaccin réparties sur plusieurs jours, il n'était pas envisageable de la réaliser sur place. Les personnes rencontrées ont été informées de ce qu'elles peuvent recevoir le vaccin antirabique au centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) de Saint-Georges et à Oiapoque. Le centre de traitement antirabique de l'hôpital de Cayenne a reçu une commande exceptionnelle de 300 doses de vaccin, la semaine dernière. Une centaine ont été livrés dans les CDPS.

En forêt, l'importance de dormir sous moustiquaire

Ces cas de rage viennent rappeler, si besoin, qu'il est indispensable de dormir sous moustiquaire en forêt, même en l'absence de moustique. Celles-ci sont de nature à empêcher les morsures de chauves-souris et les contacts avec divers insectes. Hormis chez les chiroptérologues, les morsures de chauves-souris demeurent rares en Guyane.

L'an dernier, plusieurs morsures ont été signalées le long de la Comté. Avant cela, d'autres étaient survenues dans le secteur de Nancibo, à Montsinéry-Tonnégrande, en 2014 et 2015. Du fait du faible rayon d'action des chauves-souris et de la circulation cyclique du virus au sein des colonies, la diffusion spatiale et temporelle de la rage est très faible.

Le seul décès lié à la rage en Guyane est survenu en mai 2008, à Rémire-Montjoly. Quatre ans plus tard, des chercheurs de l'Institut Pasteur, de Santé publique France, de la direction des services vétérinaires, de l'hôpital de Cayenne et de l'ARS avaient conclu, dans **PLoS Neglected Tropical Diseases**, que « l'origine de la contamination n'avait pas été formellement établie, même si une morsure non décelée de chauve-souris vampire est de loin la voie de transmission la plus probable ». Ils indiquaient aussi qu'un chat de la victime était mort deux mois plus tôt, après avoir été mordu par une chauve-souris et qu'il était possible que ce soit lui qui ait transmis la rage à la victime.

En cas de morsure de chauve-souris ou d'un mammifère, il est indispensable de contacter le centre antirabique de l'hôpital de Cayenne, au 0594 39 51 00, du lundi au samedi, de 7 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Des doses ont également disposées dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). Sur son **site internet**, l'Institut Pasteur rappelle que le « traitement préventif comprend le nettoyage de toutes les plaies, juste après la morsure ou griffure (eau et savon pendant 15 minutes) puis une antisepsie soigneuse (un contrôle de l'immunité antitétanique est également recommandé ainsi qu'une antibioprophylaxie dans certains cas). »

EN BREF

♦ Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne de Saint-Laurent du Maroni, succombe à un acte odieux et lâche

Hier matin, Hélène Tarcy-Cétout a été tuée à l'arme blanche, devant le supermarché de Saint-Laurent du Maroni. Pharmacienne, elle était adjointe à la pharmacie de la Pirogue et sapeur-pompier volontaire au service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Mère de trois enfants, elle envisageait de créer une pharmacie dans sa commune. Egalement ingénieure écologue, elle avait rédigé un **article sur l'usage traditionnel de remèdes antipaludiques**, à partir d'une enquête réalisée auprès d'une population de patients hospitalisés au Chog. Les professionnels de santé qui l'avaient rencontrée décrivent une jeune femme "lumineuse", "dynamique".

Suite à ce drame, les officines du territoire ont baissé leur rideau hier. Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, dénonce « un acte odieux et lâche (…) A travers ce geste effroyable, ce sont tous les professionnels du secteur de la santé qui sont touchés. » Il « condamne fermement cet acte et présente ses sincères condoléances à sa famille, ses amis, ses collègues ainsi qu'à tous ses proches. Il assure tous les professionnels de santé de son soutien plein et entier. »

Hier soir, une grosse quarantaine de professionnels de santé se sont réunis à la Domus Medica, à Cayenne, et au moins autant à distance, autour des pharmaciens et à l'invitation des médecins. Ils ont échangé pendant environ deux heures sur le drame, sur leurs propositions pour améliorer la sécurité des professionnels de santé et sur les actions qu'ils envisagent. Ils ont proposé une marche en blouse blanche lundi prochain.

Marc Ledy, président du conseil départemental de l'Ordre des pharmaciens, déplore dans **France-Guyane** que ce ne soit « pas la première fois que le monde de la santé est victime de la violence et l'insécurité. Il faut que l'ensemble des professionnels montrent leur solidarité. Et nous devons agir. » On se souvient que l'an dernier, des hommes armés avaient tiré sur Laurent Guinefolleau, propriétaire de la pharmacie Voltaire à Cayenne (***lire la Lettre pro du 30 juin 2023***), en le touchant sans gravité.

La Guyane « perd aujourd'hui une femme engagée, au parcours inspirant, déplore Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale. Il s'agit là d'un véritable coup dur pour le territoire, tant Hélène Cétout-Tarcy faisait montre d'un dynamisme et d'un sens de l'engagement peu

communs. Cet acte, aussi abominable que lâche, plonge la population, et particulièrement la communauté des pharmaciens du territoire et les sapeurs-pompiers auprès de qui elle intervenait dans l'effroi et la tristesse. »

Réunion des professionnels de santé à la Domus Médica à Cayenne

♦ Formation sur le vie affective, relationnelle et sexuelle et le handicap

ID Santé lance une nouvelle formation intitulée « Comprendre et accompagner la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes en situation de handicap » à destination des professionnels du handicap. Elle se déroule du 17 au 19 juin, à Cayenne. Les préinscriptions sont ouvertes via le lien suivant. https://forms.office.com/r/D1zwZEkbZe Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Connaître et comprendre le développement psychosexuel et les particularités du handicap
- Connaître le cadre légal de la santé sexuelle pour les publics en situation de handicap et au sein des Etablissements et Services Médico-sociaux
- Promouvoir une posture professionnelle positive à l'accompagnement à la VARS
- Mettre en œuvre des ateliers sur la VARS auprès de publics en situation de handicap

Depuis plusieurs années, ID Santé intervient auprès des jeunes en situation de handicap dans différents établissements du littoral (IME, Itep, Sessad…) pour les accompagner sur les thématiques de la vie affective, relationnelle et sexuelle (VARS) :

- Depuis 2021, près de 150 séances d'accompagnements des jeunes en situation de handicap ont déjà été mises en œuvre par IDsanté !
- Une centaine de jeunes est directement accompagnée chaque année en lien avec les professionnels des établissements.

Le coût de la formation peut être prise en charge à 100% par les Opérateurs de compétences (OPCO).

Infectio - Craig

Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Retrouvez votre prochaine rubrique Infectio-CRAIG du mardi 14 mai.

■ IST : Urétrite de l'homme

Le diagnostic étiologique de l'urétrite repose idéalement sur l'examen direct et la culture de l'écoulement (si possible) et/ou le prélèvement d'urine de premier jet afin de détecter par PCR Chlamydia trachomatis et Neisseria gonorrhoeae, qui sont les agents pathogènes les plus fréquemment impliqués.

Le traitement empirique prend en compte initialement ces 2 bactéries :

- Ceftriaxone 1 g en une IM unique

- Doxycycline 100 mg/12h, soit 1 cp x 2/jour pendant 7 jours

À noter : L'azithromycine n'est plus recommandée en première intention pour le traitement de *Chlamydia trachomatis* en raison de la résistance croissante.

Les échecs font rechercher une infection d'origine urinaire ou d'autres agents responsables d'urétrite telles que *Mycoplasma genitalium* par PCR et *Trichomonas vaginalis*.

Traitement documenté :

- Neisseria gonorrhoeae
  - 1er choix : ceftriaxone 1 g en une IM unique
  - En cas d'allergie aux bêtalactamines : gentamicine 240 mg en une IM unique (attention aux localisation extra-génitales)

- Chlamydia trachomatis
  - 1er choix : doxycycline 100 mg/12h, soit 1 cp x 2/jour pendant 7 jours
  - 2e choix : Azithromycine 1 g PO en prise unique (uniquement en l'absence de co-infection à Mycoplasma genitalium)

- Mycoplasma genitalium
  - Ne traiter que les symptomatiques
  - Rechercher systématiquement la résistance aux macrolides
  - Traitement : avis spécialisé

- Trichomonas vaginalis : métronidazole 2 g ou tinidazole 2 g ou secnidazole 2 g. Dose unique

Nouvelles consultations
- à J3, si les symptômes persistent
- à J7, pour s'assurer de la guérison clinique et rendu des résultats biologiques
- contrôle PCR urine à un mois

Prévention
- Rapports protégés jusqu'à disparition de la contagiosité (au moins 7 jours)
- Dépistage et traitement du ou des partenaires.

À noter : La sérologie chlamydia est inutile pour le diagnostic et dépistage des infections génitales basses.

- Dépistage des autres IST
- Vaccin hépatite B, vaccin papillomavirus, vaccin hépatite A chez les HSH et vaccin méningocoque C en rattrapage chez les < 25 ans

Références :
Fiche mémo de la HAS et de la Spilf.
Pilly étudiant.

■ Deux rendez-vous aujourd'hui avec l'Omédit

- Ce matin, Journée régionale Omédit à destination des établissements de santé, organisée par l'Omédit Nouvelle-Aquitaine – Guadeloupe – Guyane, de 9h30 à 12 heures, à l'ARS ou **via Teams**.

- Ce soir, formation au bon usage des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance, à destination des médecins et des pharmaciens, organisée par l'Omédit avec l'appui des infectiologues du Craig, de 18h30 à 20h30 à l'ARS ou à distance. S'inscrire. https://www.omedit-nag.fr/form/formation-antibiotherapie-9-avri

E-Santé

■ Découvrez la cartographie des services numériques régionaux en santé !

Face à la multiplication des outils numériques offerts aux professionnels et établissements, il est essentiel de rendre plus lisible l'offre de services numériques publics territoriaux portés par les ARS et les GRADeS (en Guyane, le GCS Guyasis). La cartographie des services numériques régionaux, mise en ligne hier, répond à ce besoin en listant les services offerts dans chaque région, en précisant les fonctionnalités offertes, les perspectives d'évolution et la conformité à la

Doctrine du numérique en santé. Par exemple : la solution permet-elle bien de qualifier l'identifiant national de santé (INS) ? Puis-je m'y connecter avec Pro Santé Connect ? Est-ce qu'un lien est implémenté avec Mon espace santé ? Ou encore, puis-je accéder dans l'outil à la messagerie MSSanté ? Cette cartographie a vocation à être enrichie dans les prochains mois.

La cartographie de Guyane est accessible en suivant **ce lien**. Une quinzaine d'outils y sont recensés, que nous vous avons souvent déjà présentés dans la Lettre pro : Pépites dossier (dossier patient informatisé), Pépites parcours (à retrouver en détails dans une prochaine Lettre pro), le répertoire opérationnel des ressources (ROR), Comudoc, Viatrajectoire personnes handicapés, Imag, Imag AVC…

■ Starlink : des essais à Trois-Sauts

Starlink est une des solutions déployées pour les services de santé dans des zones non couvertes ou mal desservies par les fournisseurs internet classiques.

Des tests ont été réalisés hier, lors d'une mission à Trois-Sauts, sur le territoire de Camopi.

Ce fut également l'occasion de promouvoir Mon espace santé auprès des habitants.

Ils bougent

Elise Autrive sera, à partir de mai, la nouvelle chargée de projet Pass de ville de Médecins du Monde, annonce l'association dans sa dernière newsletter. Elle succédera à Marielle Le Rumeur, qui a quitté le territoire. Elise Autrive est ancienne coordinatrice du réseau santé sexuelle de Rouen. Depuis 2016, elle a effectué plusieurs missions en Guyane, notamment auprès de la Croix-Rouge française et de Médecins du Monde, dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulée « Territorialisation sanitaire et accès aux soins de santé primaire pour les populations vulnérables de la communauté d'agglomération de Cayenne : une approche par l'analyse de réseau. »

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Gabriel Attal annonce une série de mesures sur le parcours de soins

Dans une interview à la presse régionale, Gabriel Attal annonce plusieurs mesures pour « reconquérir 15 à 20 millions de rendez-vous médicaux chaque année et simplifier le quotidien des soignants » :

- Les soignants pourront faire payer une pénalité de 5 euros aux patients qui n'honorent pas sans prévenir un rendez-vous pris. « Ce mécanisme va inciter à honorer son rendez-vous et va libérer des millions de créneaux pour les patients. »
- Simplification de Mon soutien psy avec la suppression du rendez-vous préliminaire et obligatoire chez le médecin traitant avant d'accéder au psychologue. La prise en charge par l'Etat passe de 30 à 50 euros par consultation et jusqu'à 12 séances de psy par an pourront être remboursées.
- Seize actes médicaux du quotidien seront simplifiés : ouverture de la possibilité aux pharmaciens de prescrire des antibiotiques pour certains maux (après un test rapide d'orientation diagnostique pour les angines ou cystites aiguës simples), aux opticiens d'adapter des verres sans faire repasser le patient par l'ophtalmologue…
- Augmentation des places en deuxième année de médecine avec 16 000 places en 2027 contre 8 000 dix ans plus tôt.
- Lancement de deux expérimentations pour que les patients puissent avoir accès directement à un masseur-kinésithérapeute sans ordonnance et aller chez un spécialiste sans forcément passer par un généraliste au préalable.
- Déploiement de services d'accès aux soins (SAS) d'ici aux grandes vacances dans les territoires qui n'en sont pas encore pourvus (dont la Guyane) pour apporter une réponse concrète et rapide aux besoins urgents de la population et désengorger les urgences.

Offres d'emploi

■ L''ADPEP recherche

- **Un ergothérapeute** pour son IEM de Roura (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

- **Deux neuropsychologues** pour son antenne Les Alizés (CDI, temps plein, poste basé à Kourou). Consulter l'offre et candidater. Et pour son IEM ou son Sessad de Roura (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

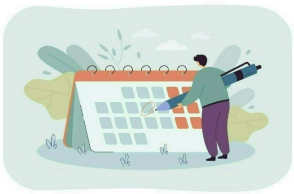

Aujourd'hui

► **Journée régionale Omédit** à destination des établissements de santé, mardi de 9h30 à 12 heures, en présentiel à l'ARS ou à distance via Teams.

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, de 17 heures à 19 heures.

Demain

► **Ateliers de la recherche** de Guyane promo santé (GPS) sur les violences sexuelles faites aux enfants, via Zoom, de 9 heures à 11h30, animés par Anaïg Amouret, psychologue clinicienne à Saint-Georges, Sandrine Dauphin et Stéphanie Condon, de l'Institut national d'études géographiques, et l'Association guyanais d'aide aux victimes (Agav). S'inscrire. https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd2yh64H0D9b1ckG3o-Yrjgr3vb5W5VTSmb26h3SMV95pwpqA/viewform

Jeudi 11 avril

► **Dixième anniversaire du GCS Guyasis**, à 18h30 au Barrio, à Rémire-Montjoly. Inscription : https://my.weezevent.com/celebrons-les-10-ans-du-gcs-guyasis.

► **Atelier sur la place de la médecine traditionnelle** dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la salle communale de Sinnamary (face à la mairie), de 18 heures à 20 heures.

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au Chog.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi, de 16 heures à 18 heures dans le bâtiment Pradinaud du CHC : Epidémiologie du VIH en Guyane et dernières actualités, par le Dr Aude Lucarelli (Corevih).

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi, de 18h30 à 20 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni : Prep et IST, par le Dr Adiana Gonzalez (Croix-Rouge française).

► **Séminaire Pasteur**, par Nicolas Pollet (laboratoire « Evolution, génomes, comportement, écologie de Gif-sur-Yvette, CNRS) sur le microbiote des amphibiens, à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Samedi 13 avril

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », à 9 heures à la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Jean-Lionel Joachim et Saran Camara, oncogériatre, le Dr Didier Musso, directeur général d'Eurofins, et le Dr Jawad Bensalah, radiologue. Renseignements : awonolayana2@gmail.com et 0694 21 35 20.

► **Fo Zot Savé**. Guilhaume Racle, docteur en pharmacie, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la syphilis, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mercredi 17 avril

► ***ANNULÉ*** Atelier sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la salle Yépé d'Antecume Pata, à Maripasoula, de 10 heures à 12 heures, et à la salle de réunion du CCAS, au bourg de Maripasoula, de 15 heures à 17 heures.

Jeudi 18 avril

► **Séminaire** sur l'innovation en santé, organisé par l'ARS, l'Assurance maladie et la CTG, à 15 heures à l'amphithéâtre de l'université, à Cayenne. S'inscrire.

► ***ANNULÉ*** Atelier sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à l'annexe de la mairie de Grand-Santi, de 10 heures à 12 heures.

Vendredi 19 avril
► **Colloque santé mentale** « Emploi et handicap psychique », de 8h30 à 14 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, organisé par le Chog. Inscription obligatoire (nom, prénom, fonction, structure) à secmapi@ch-ouestguyane.fr.

Lundi 22 avril
► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHC.

► **Présentation** d'outils et de techniques d'animation par Guyane promo santé (GPS) au local d'ID Santé, à Saint-Georges, de 14 heures à 17 heures, sur les thématiques des addictions, des compétences psychosociales et de la santé mentale.

Mardi 23 avril
► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHK.

► **Présentation** des nouveaux outils de Guyane promo santé (GPS) sur la thématique de l'éducation à la vie affective, sociale et sexuelle, de 8h30 à 12h30 au local d'ID Santé, à Saint-Georges.

Jeudi 25 avril
► **Séminaire Pasteur** : Les infections de cellules immortalisées de chauves-souris par différents Lyssavirus pour étude de l'immunité innée, par Alizée Picaut-Plat, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne

► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula et Papaïchton, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Vendredi 26 avril
► **Portes ouvertes** à la maison des adolescents du Centre Hospitalier de Cayenne (71, avenue Elie-Castor), de 10 heures à 17 heures.

► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Samedi 27 avril
► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Dimanche 28 avril
► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Lundi 13 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Mardi 14 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Vendredi 7 juin
► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Face aux violences intolérables dont sont trop souvent victimes les professionnels de santé, ne gardons pas le silence.

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner